

Sud

De: SudSafran-SaintMedard [SudSafran-SaintMedard@ariane.group]

Envoyé: vendredi 11 mars 2022 11:37

À: undisclosed-recipients:

Objet: Lettre d'information SUD 11 Mars 2022



Lettre d'information SUD du 11 Mars 2022

ARIANEGROUP (Etablissements de Saint Médard)

Grève
Jeudi 17 Mars !!!

Nous reproduisons ici le contenu du tract d'appel intersyndical National.



L'augmentation des salaires et des pensions : Une priorité pour toutes et tous !

Les salarié-es du secteur public comme privé, les retraité-es, les jeunes partagent toutes et tous une même priorité face à l'augmentation du coût de la vie, il faut augmenter les salaires, les pensions, les allocations et les bourses étudiantes.

Beaucoup ont exprimé leurs exigences en se mobilisant, ces dernières semaines, dans leur entreprise, leur service, leur branche professionnelle.

Ainsi en est-il des personnels des services publics, à l'instar de celles et ceux de l'éducation nationale, des soignant-es, des travailleurs sociaux...

De nombreux débrayages, lors des NAO (négociations annuelles obligatoires), dans les secteurs notamment

industriels ont permis également des avancées à l'échelle des entreprises.

Tout au long du mois de janvier, les différentes professions et la jeunesse ont su se mobiliser ensemble pour défendre les salaires et l'emploi dans beaucoup de localités.

Plus de 150 000 manifestants, de nombreux secteurs professionnels ont débrayé, la question sociale et salariale s'ancre dans le quotidien des salarié-es dans les entreprises et les services.

La jeunesse est-elle aussi est confrontée à une grande précarité de vie et de travail et à la pauvreté.

En décembre 2021, l'inflation en France a atteint 2,8% sur un an.

Près de la moitié provient directement de l'augmentation du prix de l'énergie (carburants, électricité, gaz).

En effet, l'énergie a vu son prix augmenter de 18,6%. Il y a également une augmentation importante des prix des produits alimentaires de première nécessité.

Force est de constater que c'est l'évolution des revenus par rapport à l'inflation qui est déterminante.

C'est un levier essentiel pour maintenir le pouvoir d'achat des ménages et agir sur la répartition entre les revenus du

capital et du travail les entreprises cherchant, en effet, même dans le contexte de la pandémie, à augmenter leurs profits.

L'enjeu majeur est donc de combattre la stagnation des salaires plus que d'agir sporadiquement sur l'évolution des prix.

Pour les organisations syndicales CGT, FO, FSU Solidaires et UNSA, et les organisations de jeunesse FIDL, MNL, UNEF et VL, il faut une revalorisation immédiate de l'ensemble des salaires dans le secteur privé et des traitements dans la fonction publique, en commençant par les plus bas salaires.

Ainsi, il est urgent d'agir sur le SMIC et le point d'indice.

Il est indispensable que les minimas de branche dans le privé et les grilles de salaires dans la Fonction Publique soient automatiquement relevés au niveau du MIC.

Cela doit se compléter d'une ouverture rapide de négociations sur la répercussion de ces augmentations sur les échelles de carrière dans le public et les classifications dans le privé.

Il est aussi important d'augmenter les bourses pour les étudiants et les pensions pour les retraités.

Tout au long du mois de février, les mobilisations doivent se poursuivre et s'amplifier.

Il faut imposer que les qualifications acquises, l'expérience professionnelle soient corrélées aux niveaux de rémunération et agir pour une limitation des écarts de salaires au sein des entreprises.

Pour agir sur ces revendications essentielles, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA, et les organisations de jeunesse FIDL, MNL, UNEF et VL, appellent à une journée de grève et de manifestations interprofessionnelles le 17 mars prochain.

Dans l'attente, elles soutiennent les mobilisations qui se développent dans les entreprises et le secteur public.

Elles s'adressent aux salarié-es du privé et aux agent-es du secteur public pour maintenir la pression et exiger l'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat.

Elles proposent de construire, dès à présent, les conditions d'un grand 1 er mai unitaire.

Paris, le 10 février 2022

Jeudi 17 Mars 2022, toutes et tous en grève entre 1 et 8 heures. Pour les quarts de nuit grève entre 1 et 8 heures la nuit de mercredi 16 Mars à Jeudi 17 Mars 2022.

Objectif : Usine morte !!! Ateliers et bureaux vides !!!